



# Les Griffons Aéromodélisme Cournon d'Auvergne

Saison 2021

## Fiche d'inscription individuelle

Civilité..... M. Mme Mlle

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance..... Sexe  F  M (Rayer la mention inutile)

Nationalité.....

Nom et Prénom du responsable légal pour les mineurs M. Mme

Adresse domicile.....

Code postal..... Commune.....

Tél. domicile..... Liste rouge...  Oui  Non (Rayer la mention inutile)

Tél. mobile.....

Adresse courriel.....

Profession ou Établissement scolaire.....

Bénéficiaire assurance en cas de décès

Nom	Prénom	Né(e) le
-----	--------	----------

Attestation de formation de télépilote de loisir....  Oui  Non Si oui, date d'obtention... ..

Si Non, elle doit être obtenue dans le mois qui suit la demande d'inscription.

### Adhésion annuelle au club Les Griffons Aéromodélisme Cournon-d'Auvergne

Cette adhésion est renouvelable chaque année en début de saison. Une licence FFAM et l'attestation de formation de télépilote de loisir sont obligatoires à partir de 14 ans pour faire partie du club (Loi Drones).

Validité de l'inscription jusqu'au 31/12/2021

Objet	Cotisation Club	Licence FFAM	Sous totaux
<b>Cadets</b> , loisir ou (et) compétition (nés en 2007 ou après)	<b>11,00 €</b>	<b>Gratuit</b>	..... €
<b>Juniors 1</b> , loisir ou (et) compétition (nés en 2005 ou 2006)	<b>11,00 €</b>	<b>Gratuit</b>	..... €
<b>Juniors 2</b> , loisir ou (et) compétition (nés en 2003 ou 2004)	<b>11,00 €</b>	<b>Gratuit</b>	..... €
<b>Étudiants majeurs</b> , sur présentation de la carte (nés en 2002 ou avant)	<b>20,00 €</b>	<b>44,00 €</b>	..... €
<b>Adultes loisir</b> , (nés en 2002 ou avant)	<b>40,00 €</b>	<b>44,00 €</b>	..... €
<b>Adultes compétition</b> , (nés en 2002 ou avant)	<b>40,00 €</b>	<b>54,00 €</b>	..... €
<b>Moniteurs</b> pilotage et construction	<b>Gratuit</b>	<b>44,00 €</b>	..... €
<b>Encadrement</b> , (sans notion d'âge)	<b>10,00 €</b>	<b>13,00 €</b>	..... €
<b>Passeport découverte</b> (valable 2 mois)	<b>15,00 €</b>	<b>10,00 €</b>	..... €
<b>Licence FAI</b> (obligatoire pour tout compétiteur participant à une compétition internationale)		<b>12,00 €</b>	..... €
<b>Montant total de l'adhésion :</b>			..... €
Etablir votre chèque à l'ordre du Club Les Griffons Aéromodélisme Cournon-d'Auvergne			

**Nota:** Les membres du bureau et les conseillers techniques bénéficient d'une remise de 20€ sur la cotisation Club. Les moniteurs et les enfants ou petits-enfants mineurs d'un adhérent bénéficient de la gratuité de la cotisation Club. Le coût de la licence FFAM reste à leur charge.

**Voir les informations importantes ci-contre**

## Informations importantes

**Les nouveaux inscrits** au club fourniront impérativement une **photo d'identité** récente et une copie de **certificat médical** d'aptitude à pratique de l'aéromodélisme. (Ce certificat est exigé par la FFAM pour la délivrance de la licence assurance - sauf pour la licence encadrement - et peut être établi par votre médecin habituel. L'absence de certificat interdit la validation de la licence).

**Si vous êtes détenteur** d'une licence souscrite dans un autre club en 2020 ou 2021, **veuillez nous en communiquer le numéro et le nom du club**.

**Licence dématérialisée :** L'adhérent pourra télécharger sa licence dématérialisée sur le site fédéral : <http://licencies.ffam.asso.fr/>

**Protocole DGAC :** Le terrain des Griffons étant situé dans un espace aérien contrôlé par la Tour de l'aérodrome de Clermont-Ferrand, la mise en œuvre des aéromodèles est soumise à protocole dont les parties signataires sont la DGAC et notre club.

Conformément au Règlement intérieur, l'inscription au club est subordonnée à la détention de l'attestation de formation de télépilote de loisir mise en place par la loi Drones. Après avoir présenté cette attestation et pris connaissance du règlement intérieur et du protocole, l'adhérent reçoit une attestation de responsabilité valant autorisation de vol en extérieur.

**Informations personnelles :** Les informations personnelles recueillies sur ce document sont nécessaires à votre adhésion à l'Association. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Bureau Directeur qui peut les diffuser en tout ou partie pour les besoins du fonctionnement de l'Association. En application de l'article 34 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations ou si vous voulez vous opposer à leur diffusion, vous devez vous adresser par écrit au Bureau Directeur.

**Statuts et Règlement Intérieur :** Par votre adhésion à l'Association, vous vous engagez à en respecter les Statuts et le Règlement Intérieur.

**Droit à l'image :** J'autorise le Club des Griffons à diffuser mon image sur tous supports sous forme de photographies ou de séquences animées, à la condition expresse que cette diffusion soit en rapport direct avec l'aéromodélisme (cochez la case qui convient).  OUI  NON

**Loi Drones et décrets d'application :** Je suis informé(e) que je dois me tenir au courant de toute évolution de la réglementation concernant l'utilisation des aéronefs civils circulant sans personne à bord ainsi que des obligations des personnes qui les utilisent à des fins de loisirs et m'y conformer.

La signature apposée ci-dessous vaut acceptation de ces dispositions.

A ..... le .....

Signature: